

Les mercredis après-midi et durant la pause méridienne, vous pouvez pratiquer une activité sportive : en entraînement, en compétition, ou pour faire partie de notre groupe de jeunes arbitres.

Tous les élèves peuvent participer !

Programme des activités :

Ces activités sont encadrées par les professeurs d'EPS.

Activités	Professeur	Jours de pratique	Lieux
Badminton	Mme NAJAC	Lundi de 16h30 à 18h00	Au gymnase
Handball (filles)	Mme HEBRARD	Mardi de 16h30 à 18h00	Au gymnase
Handball (garçons)	M POITOU	Lundi et vendredi de 12h30 à 13h20 Mercredi	Au gymnase
Volley-ball	M BRAQUE	Jeudi de 16h30 à 18h00	Au gymnase
Athlétisme	M BRAQUE	Mardi de 12h30 à 13h20	Au gymnase

Les compétitions auront systématiquement lieu les Mercredis après-midi en fonction du calendrier de l'U.N.S.S. (Union Nationale des Sports Scolaires).

L'activité Cross sera proposée parallèlement aux autres activités et encadrée par tous les professeurs lors des compétitions.

Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les informations concernant les modifications des horaires d'entraînement ou de compétition **seront faites par voie d'affichage au collège.**

Inscriptions :

Le jour de l'inscription l'élève devra fournir :

- 2 photos.
- Un chèque de 16 euros à l'ordre de l'association sportive du collège Flamens.
- La feuille « certificat et autorisation remplie »,

Début des activités :

Mercredi 12 septembre pour le Handball (garçons) et **Lundi 17 septembre** pour le badminton, **mardi 18 septembre** pour l'athlétisme et le handball (filles) **et jeudi 20 septembre** pour le volley-ball.

Ne peuvent participer à l'A.S. que les élèves ayant fourni tous les documents demandés.

Bien que les activités de l'Association Sportive soient basées sur le volontariat à l'inscription, nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant participe régulièrement à chacune des séances. Un appel sera fait systématiquement.

L'élève est tenu d'avertir suffisamment tôt le professeur responsable en cas d'absence,

Pour se rendre aux séances, **les élèves attendent le professeur responsable** dans la cours de récréation de collège pour les **séances de 12h30 à 13h20**, **Les élèves se rendent au gymnase par leur propres moyens** sur les **créneaux du soir**,

Pour les compétitions un transport collectif sera organisé et les parents seront informés.

Des informations seront affichées régulièrement sur le site du collège. : <http://pierre-flamens.entmip.fr/accueil/>